

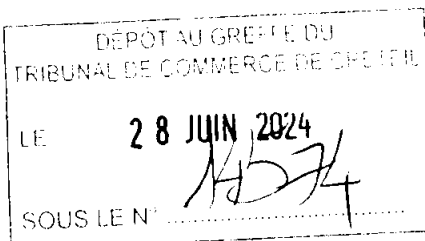
Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/06/2024 - 14574 - 2004 B 00811 - 452 344 948 - 3GELEC



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



SARL 3GELEC

14 rue des Perdrix
94520 MANDRES LES ROSES

Travaux d'installation électrique dans tous locaux

NAF : 4321A

SIRET : 452344948 00040



COMPASS AUDIT EXPERTISE & CONSEILS

5 bis rue de Paris

94470 BOISSY SAINT LEGER

contact@compass-expertise.fr

Sommaire

Sommaire	1
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	233	233		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 124	20 817	6 308	6 891
Autres immobilisations corporelles	489 402	182 917	306 486	262 558
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 419		12 419	12 348
ACTIF IMMOBILISÉ	529 179	203 966	325 213	281 797
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	105 076		105 076	73 200
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 000		8 000	8 000
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 128 857	400	1 128 457	956 282
Autres	10 875		10 875	36 063
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	50		50	50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	616 963		616 963	756 471
Charges constatées d'avance	1 206		1 206	
ACTIF CIRCULANT	1 871 027	400	1 870 627	1 830 065
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 400 205	204 366	2 195 839	2 111 862

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 50 000	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	5 000	5 000
Réserves : - Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	785 411	775 468
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	109 063	89 308
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	949 475	919 776
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
- Auprès des établissements de crédit	572 153	679 348
Emprunts et dettes : - Financières diverses	1 481	1 205
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	347 315	243 540
Dettes : - Fiscales et sociales	325 417	267 992
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	1 246 365	1 192 085
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 195 839	2 111 862

3GELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
siège social : 14 rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES
452 344 948 RCS CRETEIL

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 juin 2024

1	Monsieur Jérôme PAYET	4000	90,00%	4000	
2	Monsieur VERONIQUE PAYET	500	10,00%	500	
		5000	100%	5000	

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence (sauf approbation que 2 associés sont présents ou représentés, totalant 5000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 5000 voix.
A la présente sont annexés 0 pouvoirs

Monsieur PAYET Jérôme
Président

3GELEC

3GELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES
452 344 948 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2024
--

Le 20 juin 2024, à 10h00, les associés de la Société 3GELEC se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à Mandres-les-Roses, sur convocation faite par le Gérant.

L'Assemblée générale, constatant que tous les associés étant présents ou représentés :

- Déclare renoncer au délai de convocation requis pour la tenue de la présente assemblée générale et ratifie expressément le mode de convocation utilisé, et en conséquence renonce à se prévaloir des nullités prévues par la loi.
- Déclare et reconnaît que chaque associé a pu librement exercer ou a eu la possibilité d'exercer le droit à l'information qui lui est reconnu, en ayant eu connaissance des documents qui lui ont été soumis dans un délai suffisant pour se faire un avis éclairé sur le sens à donner à sa décision sur les résolutions proposées conformément à l'ordre du jour. Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Jérôme PAYET préside la séance en sa qualité de Gérant de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 5 000 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Gérant constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Gérant à l'assemblée ;

Puis le Gérant déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au Gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Gérant donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Gérant ouvre la discussion.
Un débat s'instaure entre les associés.
Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.
En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 063,12 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 109 063,12 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 109 063,12 euros, portant le solde à 894 474,57€.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021			
31/12/2022			
31/12/2023	79 365 euros		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

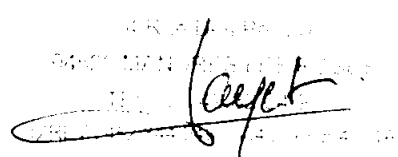
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée à 10h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Gérant de l'assemblée
Jérôme PAYET

3GELEC
Jérôme PAYET
Président du conseil d'administration
Le 10/04/2014



3GELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES
452 344 948 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 20/06/2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 RESOLUTION
PROPOSEE ET ADOPTEE

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 063,12 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 109 063,12 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 109 063,12 euros, portant le solde à 894 474,57€.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2021			
31/12/2022			
31/12/2023	79 365 euros		

Le Président de l'assemblée
Jérôme PAYET
3GELEC

14 Rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES

TEL : 01 47 40 00 00

SIRET : 452 344 948 0001 0001

3GELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES
452 344 948 RCS CRETEIL

Tribunal de Commerce de CRETEIL
Centre commercial de Créteil Soleil Immeuble
le Pascal
94049 CRETEIL CEDEX

Le 20/06/2024

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, en un exemplaire, à savoir :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) pour l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;

Le coût de ce dépôt (44,50 €) est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Jérôme PAYET

3GELEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 rue des Perdrix
94520 MANDRES-LES-ROSES
452 344 948 RCS CRETEIL

